

Maître **Martine ANHALT-HUET** Membre de la SCP H & A - Avocat au Barreau de VERSAILLES  
53 boulevard de la Reine-78000 VERSAILLES Tel. 01 39 50 01 85

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur à l'expiration du temps réglementaire (90 secondes sans nouvelle enchère) - EN UN SEUL LOT

# A LES MUREAUX (Yvelines)

7, allée Gambetta

Lieudit « 28, rue Gambetta »

# UN APPARTEMENT

DE TROIS PIECES

**AVEC UNE CAVE ET UN PARKING**

SUPERFICIE HABITABLE: **60,64 m<sup>2</sup>**

Dans un ensemble immobilier, placé sous le régime de la copropriété, le dit ensemble immobilier sis 2, 4, 6 et 8 rue des Bougimonts, 28 et 32, rue Gambetta, et allée Gambetta cadastré section AP numéro 432 pour une contenance de 71a 67ca.

*LES LIEUX SONT OCCUPES*

L'adjudication aura lieu le **mercredi 8 janvier 2020 à 9h30**  
au Tribunal de Grande Instance de versailles (Tribunal Judiciaire de Versailles à compter du 1er janvier 2020, 5 Place André Mignot  
Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint.

## MISE A PRIX : 40.000 €

NOTA: On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Versailles. Se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques, avec le cas échéant justification du régime matrimonial ou du pacte civil de solidarité, et d'un extrait récent du registre du commerce et des sociétés pour les personnes physiques ou morales s'y trouvant immatriculées.

NOTA: Pour enchérir, une consignation préalable est obligatoire, en un chèque de Banque devant être libellé à l'ordre de « Bâtonnier séquestre » dont le montant est fixé à 10% de la mise à prix, Soit 4.000 €, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères. Il peut être pris connaissance, par tout amateur éventuel du cahier des conditions de la vente, qui peut être consulté: -Au Greffe du Juge l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Versailles, (Tribunal Judiciaire de Versailles à compter du 1er janvier 2020), 5, place André Mignot, VERSAILLES où le cahier des conditions de vente est déposé

Au Cabinet de la **SCP H & A**, inscrit au barreau de Versailles Tel. 01 39 50 01 85 - Au cabinet de Maître **Patrice ARCHIER**, inscrit au barreau de Paris Tel. 01 43 54 50 40

VISITES SUR PLACES LE : -Vendredi 27 décembre 2019 de 10H00 à 12H00 - Jeudi 02 janvier 2020 de 14H30 à 16H30 par l'étude d'huissier: SELARL DONSIMONI TRICOU

**IMARD COTTINET & ASSOCIES**, ALLIANCE JURIS.: Tel.: 01 73 19 10 60